

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

### LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 juillet 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 19

Représentés : 5

Absents : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 juillet et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 26 juin 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Mme Carole FAUVETTE, M. Vincent GELAS, Mme Fabienne GIMARET, Mme Isabelle HELIN, M. Jean-Michel LUX, M. Lucien MOLINES, M. Alain REIGNIER, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, M. Dominique VIOT,

Étaient absents : M. Renaud DUMAY, Mme Nelly DUVERNAY, Mme Laure FANGET (pouvoir à M. Jean-Michel LUX), M. Gaëtan FAUVAIN, M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Catherine GUTIERREZ, M. Richard LABALME, Mme Patricia MAURY, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST (pouvoir à M. Bernard ALBAN), M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), M. Denis SAUJOT (pouvoir à Mme Carole FAUVETTE), Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN,  
Secrétaire de séance : Mme Patricia CHMARA

#### N°2024/07/02/01 - INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

**PREND ACTE** de l'installation de M. Vincent GELAS au sein du conseil communautaire, en qualité de Délégué de la commune de MESSIMY-SUR-SAONE.

#### N°2024/07/02/02 - ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU ET SUPPRESSION D'UN POSTE DE VICE-PRESIDENT

**DECIDE**

**de supprimer** le poste de Vice-Président devenu vacant depuis le 2 juin 2024.

**Précise** que les Vice-Présidents d'un rang inférieur au poste vacant supprimé se trouvent automatiquement promus d'un rang, soit  
Madame Anne TURREL, devient 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Tourisme  
Monsieur Renaud DUMAY, devient 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Economie et Voirie  
Madame Nathalie BISIGNANO, devient 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Social et Vie Sportive  
Monsieur Jean-Michel LUX, devient 5<sup>ème</sup> Vice-Président, Environnement  
Monsieur Jean-Pierre CHAMPION, devient 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Bâtiments et espaces extérieurs  
Monsieur Denis SAUJOT, devient 7<sup>ème</sup> Vice-Président, Mobilité, Mutualisation et Services de Proximité

**de fixer** la composition des 17 membres du bureau, outre le Président, à 7 Vice-Présidents et 9 autres membres.

**de proclamer** M. Vincent GELAS, conseiller communautaire, élu membre du bureau et de le déclarer installé.

#### N°2024/07/02/03 - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES

**DECIDE** de renoncer au scrutin secret pour ces désignations,

**Paraphes du Président et de la secrétaire de séance :**

**APPROUVE** la candidature de M. Jean-Marc GIMARET à la commission Assainissement,

**APPROUVE** la candidature de M. Vincent GELAS à la commission Finances,

**APPROUVE** la candidature de M. Vincent GELAS à la commission Aménagement,

**APPROUVE** la composition des Commissions thématiques intercommunales selon le tableau ci-après,

**RAPPELLE** que les conseillers suivants sont placés en liste d'attente :

-commission Assainissement : M. Jean-Philippe BEROUD (Chaleins)

-commission Tourisme : Mme Michelle JAMBON, Mme Stéphanie DEMEAUX, Mme Gisèle LORON (Chaleins), **M. Maurice VOISIN** (Thoissey)

-commission Economie et voirie : **M. Lucien MOLINES** (Chaleins), Mme Arlette BERNARD (Montceaux)

-commission Environnement : Mme Sylvianne GIRAUD et M. Raymond FLANDIN (Chaleins),

-commission Bâtiments et espaces extérieurs : M. Gilles KNOEPFLI, Mme Gisèle LORON et M. Christian GOIFFON (Chaleins)

<b>Commission FINANCES</b> <b>(15 membres + le Président)</b> <b>M. Jean-Claude DESCHIZEAUX,</b> <b>Président</b> <b>Mme Marie-Jeanne VERCHERAT</b> <b>M. Jean-Michel LUX</b> <b>M. Lucien MOLINES</b> <b>M. Alain REIGNIER</b> <b>M. Thierry SEVES</b> <b>M. Paul FERRÉ</b>	<b>M. Vincent GELAS</b> <b>M. Jean-Pierre CHAMPION</b> <b>M. Philippe PROST</b> <b>Mme Marie-Monique THIVOLLE</b> <b>Mme Magalie PEZZOTTA</b> <b>Mme Laure FANGET</b> M. Pierre BAILLY-BECHET Mme Arlette BERNARD Mme Caroline FRUCTUOSO	<b>Commission AMENAGEMENT</b> <b>(15 membres)</b> <b>Mme Marie Monique THIVOLLE</b> <b>Mme Catherine SALVETTI</b> <b>M. Dominique VIOT</b> <b>M. Alain REIGNIER</b> <b>M. Philippe PROST</b> Mme Corinne FONTAN M. Sylvain DAMEZIN	<b>Mme Catherine GUTIERREZ</b> <b>M. Richard LABALME</b> <b>Mme Claude CLEYET-MARREL</b> <b>Mme Patricia CHMARA</b> M. Nicolas DI NUCCI Mme Jocelyne ROLLET M. Mathieu ROLLET <b>M. Vincent GELAS</b>
<b>Commission ASSAINISSEMENT</b> <b>(14 membres + le Président)</b> <b>M. Jean-Claude DESCHIZEAUX,</b> <b>Président</b> <b>M. Franck CALAS</b> <b>M. Thierry SEVES</b> M. Sébastien MOYNE M. Jacques VERT M. Pierre ECKERT M. Philippe DAVIDIAN	<b>M. Bernard ALBAN</b> <b>M. Benoît PEIGNÉ</b> M. Patrice ANSOUD M. Roger RIBOLLET M. Dominique REVOL M. Jean-Marc GIMARET M. Frédéric KANDZIORA M. Fabien COGNO	<b>Commission TOURISME</b> <b>(15 membres)</b> <b>Mme Anne TURREL</b> <b>Mme Isabelle HELIN</b> <b>Mme Laure FANGET</b> Mme Gaëlle LABALME M. Guy CHANUDET M. Jean-Marc GIMARET M. Dany ALVES	<b>Mme Carole FAUVETTE</b> <b>Mme Marie-Monique THIVOLLE</b> <b>Mme Magalie PEZZOTTA</b> Mme Sylvianne GIRAUD M. Laurent PERRI Mme Myriam VILLUENDAS M. Philippe MABRU Mme Arlette BERNARD
<b>Commission ECONOMIE ET VOIRIE</b> <b>(15 membres)</b> <b>M. Renaud DUMAY</b> <b>M. Alain REIGNIER</b> <b>M. Thierry SEVES</b> M. Johan VIVIEN MAGNIEN M. Christophe POULAIN M. Anthony LAIDET M. Pierre BAILLY-BECHET	<b>Mme Patricia CHMARA</b> <b>M. Bernard ALBAN</b> <b>M. Romain COTTEY</b> M. Patrice ANSOUD Mme Dorothée TATON M. Vincent GELAS M. Boris LEYNAUD Mme Chrystel SCHNEIDER	<b>Commission SOCIAL ET VIE SPORTIVE</b> <b>(15 membres)</b> <b>Mme Nathalie BISIGNANO</b> <b>Mme Isabelle HELIN</b> M. Christian GOIFFON Mme Élise BURDEAU-AUCLAIR Mme Maryline BOUQUIN M. Thomas VANNIER Mme Véronique VAILLANT	<b>Mme Patricia MAURY</b> <b>Mme Patricia CHMARA</b> <b>M. Gaëtan FAUVAIN</b> Mme Nathalie MARCHÉ M. Fabrice VIOLLET Mme Valérie BREVET Mme Fatima KHENFER Mme Myriam VILLUENDAS
<b>Commission ENVIRONNEMENT</b> <b>(15 membres)</b> <b>M. Jean-Michel LUX</b>	Mme Anaïs LEAL Mme Véronique LEONET M. Jacques VERT	<b>Commission BÂTIMENTS et ESPACES EXTERIEURS</b> <b>(14 membres)</b>	<b>M. Romain COTTEY</b> M. Gilles VATOUX M. Jacques MARAILLAC

**Paraphes du Président et de la secrétaire de séance :**

<b>M. Renaud DUMAY</b> M. Gilles VATOUX M. Stéphane DUFOUR Mme Corine FONTAN Mme Marie-Laure KNEPERT M. Cyril CORDELIER	M. Xavier MARGUIN M. Christian BEGUET M. Pierre-Arnaud NOIRET <b>M. Dominique VIOT</b> M. Philippe DAVIDIAN	<b>M. Jean-Pierre CHAMPION</b> <b>M. Lucien MOLINES</b> M. Thierry LUCENET M. Jérémy GONIN M. Jean-Marc LOURENCO M. Dany ALVES	Mme Myriam VILLUENDAS M. Philippe DAVIDIAN Mme Vanessa JOURNOLLEAU M. Jean-Marc GIMARET M. Fabrice RAPHANEL
<b>Commission MOBILITE, MUTUALISATION et Services de Proximité (15 membres)</b> <b>M. Denis SAUJOT</b> <b>M. Dominique VIOT</b> <b>Mme Claude CLEYET-MARREL</b> M. Jérémy GONIN M. Christophe BOUQUIN-JAFFRE <b>Mme Catherine SALVETTI</b>	<b>Mme Fabienne GIMARET</b> <b>M. Maurice VOISIN</b> Mme Michelle JAMBON Mme Myriam VILLUENDAS Mme Laetitia DULAC <b>M. Franck CALAS</b> Mme Céline GINOUX Mme Arlette BERNARD Mme Caroline FRUCTUOSO		

**NN°2024/07/02/04 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES (CLECT)**

**PREND ACTE** de la modification de la composition de la CLECT, pour ce qui concerne la représentation de la commune de Saint-Etienne-sur-Chalaronne et confirme les membres suivants :

Chaleins	M. Christian GOIFFON
Francheleins	Mme Laure FANGET
Garnerans	M. Dominique VIOT
Genouilleux	M. Eddy FILIPPI
Guéreins	M. Thierry SEVES
Illiat	M. Richard LABALME
Lurcy	Mme Nathalie BISIGNANO
Messimy-sur-Saône	M. Vincent GELAS
Mogneneins	M. Jean-Pierre CHAMPION
Montceaux	M. Jean-Claude DESCHIZEAUX
Montmerle-sur-Saône	M. Philippe PROST
Peyzieux-sur-Saône	Mme Monique THIVOLLE
Saint-Didier-sur-Chalaronne	M. Renaud DUMAY
Saint-Etienne-sur-Chalaronne	Mme Caroline FRUCTUOSO
Thoissey	M. Paul FERRE

**N°2024/07/02/05 – MODIFICATION DE LA REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SYNDICAT MIXTE VAL DE SAÔNE-DOMBES (SCOT)**

**DECIDE** de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

**ELIT** Mme Bénédicte SAINCLAIR en tant que déléguée titulaire de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au Syndicat Mixte Val de Saône Dombes,

**DIT** que la liste des délégués est désormais établie de la manière suivante :

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Chaleins	Lucien MOLINES	Catherine SALVETTI
Francheleins	Mathieu ROLLET	Jean-Michel LUX
Garnerans	Dominique VIOT	Roger RIBOLLET
Genouilleux	Gaël AUCLAIR	Isabelle HELIN
Guéreins	Jacques MARAILLAC	Stéphane MÉLINON
Illiat	Richard LABALME	Sandrine GATHERON
Lurcy	Corine FONTAN	Nicolas DI NUCCI
Messimy-sur-Saône	Bénédicte SAINCLAIR	Bruno DOUCET-BON
Mogneneins	Jocelyne ROLLET	Jean-Pierre CHAMPION
Montceaux	Jean-Claude DESCHIZEAUX	Patricia CHMARA
Montmerle-sur-Saône	Pierre VOUILLON	Bernard ALBAN
Pezyieux-sur-Saône	Marie-Monique THIVOLLE	Romain COTTEY
Saint-Didier-sur-Chalaronne	Matthieu ROLLET	Cédric BADIN
Saint-Etienne-sur-Chalaronne	Pierre-Arnaud NOIRET	Gaetan FAUVAIN
Thoissey	Boris LEYNAUD	Paul FERRÉ

**N°2024/07/02/06 – RECRUTEMENT D'AGENTS D'ANIMATION EN CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF ET GRILLE DE REMUNERATION (CEE)**

**AUTORISE** le recrutement d'agents d'animation en contrat d'engagement éducatif.

**RAPPELLE** la grille de rémunération des contrats d'engagement éducatif, tels qu'ils sont appliqués selon la délibération en vigueur du 13 décembre 2022 :

base SMIC = 11,65 € (en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2024)	Salaire Brut/jour	Brut + 10 % CP/jour	Charges patronales /jour (à titre indicatif)	Net/jour (à titre indicatif)	Coût Brut+ charges /jour (à titre indicatif)
Animateur sans formation	<b>60,00</b>	<b>66,00</b>	<b>11,96</b>	<b>60,62</b>	<b>77,96</b>
Animateur en formation	<b>65,00</b>	<b>71,50</b>	<b>12,52</b>	<b>65,91</b>	<b>84,02</b>
Animateur BAFA	<b>70,00</b>	<b>77,00</b>	<b>13,07</b>	<b>71,18</b>	<b>90,07</b>
Animateur spécialisation complémentaire ou Directeur Adjoint	<b>71,00</b>	<b>78,10</b>	<b>13,19</b>	<b>72,24</b>	<b>91,29</b>

**N°2024/07/02/07 – BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - EXERCICE 2024 - DECISION MODIFICATIVE N°1**

**APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget Assainissement Collectif 2024 contenant les écritures suivantes :

Section de fonctionnement

Dépenses	c/6226 – F.921 – Honoraires c/61523 – F.921 – Entretien et réparation de réseaux	+ 17 000 € - 17 000 €
<b>Sous-total</b>		<b>0 €</b>

Section d'investissement

Dépenses	c/458106 – op.58 – F.921 – Mise en séparatif des réseaux EU/EP Montmerle c/2315 – op.60 – F.921 – Travaux sur ouvrages liés aux réfections de voirie communale et départementale c/020 – F.921 – Dépenses imprévues	+ 55 000 € + 15 000 € - 15 000 €
<b>Sous-total</b>		<b>+ 55 000 €</b>
Recettes	c/458206 – op.58 – F.921 – Mise en séparatif des réseaux EU/EP Montmerle	+ 55 000 €
<b>Sous-total</b>		<b>+ 55 000 €</b>

**PRECISE** que l'opération suivante est créée par la présente décision modificative :

- ✓ Op. n° 60 « Travaux sur ouvrages liés aux réfections de voirie communale et départementale ».

Communauté de Communes Val de Saône Centre – 02 juillet 2024

**Paraphes du Président et de la secrétaire de séance :**

**N°2024/07/02/08 – BUDGET GITE DE GROUPE - EXERCICE 2024 - DECISION MODIFICATIVE N°1**

**APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget Gite de Groupe 2024 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/60613 – F60 – Chauffage urbain c/6231 – F60 – Annonces et insertions c/6281 – F60 – Concours divers (cotisations...) c/673 – F60 – Titres annulés (sur exercices antérieurs) c/023 – F60 – Virement vers la section d'investissement	- 500 € - 500 € - 500 € + 1 500 € + 2 500 €
	<b>Sous total</b>	<b>+ 2 500 €</b>
Recettes	c/75822 – Subvention du Budget principal	+ 2 500 €
	<b>Sous total</b>	<b>+ 2 500 €</b>

Section d'Investissement

Dépenses	c/2181 – F60 – Installations générales, agencements et aménagements divers	+ 2 500 €
	<b>Sous total</b>	<b>+ 2 500 €</b>
Recettes	c/021 – F60 – Virement de la section de fonctionnement	+ 2 500 €
	<b>Sous total</b>	<b>+ 2 500 €</b>

**N°2024/07/02/09 – BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2024 - DECISION MODIFICATIVE N°1**

**APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget Principal 2024 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/60632 – F.87 – Fournitures de petit équipement c/60632 – F.554 – Fournitures de petit équipement c/615221 – F.588 – Entretien et réparation bât. Publics c/6184 – F.020 – Versement à des organismes de formation c/62268 – F.020 – Autres honoraires, conseils... c/6281 – F.020 – Concours divers, cotisations... c/657363 – F.020 – Subv de fonctionnement aux étab. et services rattachés c/65741 – F.87 – Subvention de fonctionnement aux ménages c/7391118 – F.735 – Autres restitutions au titre des dégrèvements sur contributions directes c/73951 – F.020 – Fraction compensatoire TFPB et TH c/73952 – F.020 – Fraction compensatoire CVAE c/615221 – F.020 – Entretien et réparation bât. Publics c/023 – F.020 – Virement vers la section d'investissement	+ 300 € + 3 000 € + 6 500 € + 1 500 € + 4 500 € + 2 000 € + 2 500 € - 5 000 € + 2 144 € + 16 417 € + 6 543 € + 10 304 € - 11 553 €
	<b>Sous-total</b>	<b>+ 39 155 €</b>
Recettes	c/741124 – F.020 – Dotation d'intercommunalité c/741126 – F.020 – Dotation de compensation groupements de communes	+ 43 258 € - 4 103 €
	<b>Sous-total</b>	<b>+ 39 155 €</b>

Section d'Investissement

Dépenses	c/20421 – op.89 – F.87 – Aide vélo c/2031 – op.45 – F.70 – PCAET (Etudes méthanisation)	+ 5 000 € + 8 250 €
	<b>Sous-total</b>	<b>+ 13 250 €</b>
Recettes	c/1318 – op.3R19 – F.4222 – Pôle Petite Enfance c/021 – F.020 – Virement de la section de fonctionnement	+ 24 803 € - 11 553 €
	<b>Sous-total</b>	<b>+ 13 250 €</b>

**PRECISE** que l'opération suivante est créée par la présente décision modificative :

- ✓ Op. n° 89 « Aide vélo ».

Communauté de Communes Val de Saône Centre – 02 juillet 2024

**Paraphes du Président et de la secrétaire de séance :**

**N°2024/07/02/10 – AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°1 DU LOT N°1 « VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET DES ECLAIRAGES DE SECURITE » DU MARCHE MUTUALISE DE VÉRIFICATION PÉRIODIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET DES INSTALLATIONS**

**AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°1 du lot n°1 du marché mutualisé passé sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes (avec montant maximal) relatif à la vérification des installations électriques et des éclairages de sécurité avec la société SOCOTEC EQUIPEMENTS :

LOT	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT ANNUEL ESTIMÉ INITIAL	MONTANT DE L'AVENANT	NOUVEAU MONTANT ANNUEL ESTIME
01	Vérification des installations électriques et des éclairages de sécurité	<b>SOCOTEC EQUIPEMENTS</b> 5 place des Frères Montgolfier 78280 GUYANCOURT	Montant global : <b>10 041,40 € HT soit 12 049,68 € TTC/an</b> Sous-total CCVSCentre : 1 969,10 € HT Ss-total Chaleins : 735,55 € HT Ss-total Francheleins : 364,00 € HT Ss-total Garnerans : 413,60 € HT Ss-total Genouilleux : 293,05 € HT Ss-total Guéreins : 546,55 € HT Ss-Total Illiat : 376,15 € HT Ss-total Lurcy : 80,00 € HT Ss-total Messimy-s/S : 501,00 € HT Ss-total Mogneneins : 419,95 € HT Ss-total Montceaux : 466,55 € HT Ss-total Montmerle-s/S : 1 757,05 € HT Ss-total Peyzieux-s/S : 138,75 € HT Ss-total Saint-Etienne-s/C : 811,85 € HT Ss-total Thoissey : 965,75 € HT Ss-total SIVOS Mogneneins/Peyzieux : 202,50 € HT	Ss-total Montmerle-s/s : 650 € HT/an	Montant global : <b>10 691,40 € HT soit 12 829,68 € TTC/an</b> Sous-total CCVSCentre : 1 969,10 € HT Ss-total Chaleins : 735,55 € HT Ss-total Francheleins : 364,00 € HT Ss-total Garnerans : 413,60 € HT Ss-total Genouilleux : 293,05 € HT Ss-total Guéreins : 546,55 € HT Ss-Total Illiat : 376,15 € HT Ss-total Lurcy : 80,00 € HT Ss-total Messimy-s/S : 501,00 € HT Ss-total Mogneneins : 419,95 € HT Ss-total Montceaux : 466,55 € HT Ss-total Montmerle-s/S : 2 407,05 € HT Ss-total Peyzieux-s/S : 138,75 € HT Ss-total Saint-Etienne-s/C : 811,85 € HT Ss-total Thoissey : 965,75 € HT Ss-total SIVOS Mogneneins/Peyzieux : 202,50 € HT
			Montant estimatif sur 4 ans <b>40 165,60 € HT soit 48 198,72 € TTC</b>		Montant estimatif sur 4 ans <b>42 765,60 € HT soit 51 318,72 € TTC</b>

**PRECISE** que le montant maximal annuel des commandes pour la totalité du groupement de commande reste inchangé à 20 000 € HT soit 24 000 € TTC.

**N°2024/07/02/11 – AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°1 DU LOT N°2 « VERIFICATION DES INSTALLATIONS GAZ ET CHAUFFAGE » DU MARCHE MUTUALISE DE VÉRIFICATION PÉRIODIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET DES INSTALLATIONS**

**AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°1 du lot n°2 du marché mutualisé passé sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes (avec montant maximal) relatif à la vérification des installations gaz et chauffage avec la société DEKRA INDUSTRIAL :

LOT	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT ANNUEL ESTIMÉ INITIAL	MONTANT DE L'AVENANT	NOUVEAU MONTANT ANNUEL ESTIME
02	Vérification des installations gaz et chauffage	<b>DEKRA INDUSTRIAL</b> Domaine de la Vallée Verte CS 40038 13367 MARSEILLE cedex 11	Montant global : <b>2 200,00 € HT soit 2 640,00 € TTC/ an</b> Sous-total CCVSCentre : 895,00 € HT Sous-total Genouilleux : 45,00 € HT Sous-total Guéreins : 270,00 € HT Sous-Total Illiat : 135,00 € HT Sous-total Messimy-sur-Saône. : 135,00 € HT Sous-total Montceaux : 135,00 € HT Sous-total Montmerle-sur-Saône : 225,00 € HT Sous-total Peyzieux-sur-Saône : 135,00 € HT Sous-total Thoissey : 225,00 € HT	Ss-total Montmerle-s/s : 120 € HT/ an	Montant global : <b>2 320,00 € HT soit 2 784,00 € TTC/ an</b> Sous-total CCVSCentre : 895,00 € HT Sous-total Genouilleux : 45,00 € HT Sous-total Guéreins : 270,00 € HT Sous-Total Illiat : 135,00 € HT Sous-total Messimy-sur-Saône. : 135,00 € HT Sous-total Montceaux : 135,00 € HT Sous-total Montmerle-sur-Saône : 345,00 € HT Sous-total Peyzieux-sur-Saône : 135,00 € HT Sous-total Thoissey : 225,00 € HT
			Montant estimatif sur 4 ans <b>8 800,00 € HT soit 10 560,00 € TTC</b>		Montant estimatif sur 4 ans <b>9 280,00 € HT soit 11 136,00 € TTC</b>

**PRECISE** que le montant maximal annuel des commandes pour la totalité du groupement de commande reste inchangé à 4 000 € HT soit 4 800 € TTC.

**Paraphes du Président et de la secrétaire de séance :**

**N°2024/07/02/12 – AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ DE FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX POUR LA SIGNALÉTIQUE DES PARCS D'ACTIVITÉS**

**AUTORISE** le Président à signer le marché passé sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes (avec montant maximal), ainsi que l'ensemble des bons de commandes, relatifs à la fourniture et pose de panneaux pour la signalétique des parcs d'activités de la CCVSC avec la société BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ SIGNAUX – 14 rue Robert Schwint – 25770 CHEMAUDIN ET VAUX – SIRET 883 449 464 00048 pour un montant de 47 596,70 € HT soit 57 116,40 € TTC suivant le détail quantitatif estimatif de la consultation.

L'accord-cadre prévoit un montant maximal de 200 000 € HT soit 240 000 € TTC par an.

**PRECISE** que l'accord-cadre est conclu de sa date de notification pour une durée d'un an, pouvant être renouvelée 3 fois par période successive d'un an (durée maximale de 4 ans).

**N°2024/07/02/13 – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT, L'INSTALLATION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) ET HYBRIDES RECHARGEABLES COORDONNE PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE ET DE E-COMMUNICATION DE L'AIN (SIEA)**

**APPROUVE** l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat, l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et hybrides rechargeables, pour lequel le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA) est désigné coordonnateur.

**APPROUVE** les modalités de la convention constitutive du groupement de commandes.

**S'ENGAGE** à verser au SIEA les montants d'indemnisation du coordonnateur dont la participation financière est précisée dans la convention constitutive du groupement de commandes.

**S'ENGAGE** à inscrire les dépenses associées au groupement de commandes au budget de la communauté de communes et donne mandat à Monsieur le Président pour régler les sommes dues.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à l'adhésion au groupement de commandes.

**N°2024/07/02/14 – CESSIION DU LOT N°1 DU LOTISSEMENT EXTENSION DU PARC ACTIVAL ET DE LA PARCELLE CADASTREE ZV N°249 EN ZONE AGRICOLE SITUES SUR LA COMMUNE DE SAINT-DIDIER SUR CHALARONNE**

**DECIDE** de vendre, à la SCI GABELI représentée par Monsieur Didier AULAGNIER, le lot n°1 de l'Extension du Parc Actival au prix de 31 € HT/m<sup>2</sup> viabilisé et la parcelle cadastrée ZV n°249 du Parc Actival au prix de 0,25 € HT/m<sup>2</sup>, situés 34, Impasse des Métaux à Saint-Didier sur Chalaronne, représentant une superficie totale de 2 507 m<sup>2</sup> et un prix total de **62 126.75 € HT soit 74 552.10 € TTC**.

**ANNULE et REMPLACE** la délibération n°2023/02/28/05 du 28 février 2023 autorisant la cession du lot n°1 et de la parcelle cadastrée ZV n°249 à Monsieur Julien CORNEVIN de l'entreprise JUL'ELEC, représentant la SCI JUDOLEMYGO, pour non-respect des conditions suspensives du compromis de vente (délais non respectés pour l'obtention d'un financement et du permis de construire).

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte de vente correspondant ainsi que toutes pièces afférentes à cette affaire et à effectuer toutes les démarches nécessaires à ladite cession.

**N°2024/07/02/15 – ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT 2024 A 15 COMMUNES DU TERRITOIRE VAL DE SAONE CENTRE**

**DECIDE** d'attribuer les fonds de concours suivants :

- ✓ **15 000 €** maximum à la commune de Chaleins en vue de participer au financement de travaux de création d'une 9<sup>ème</sup> classe et d'extension de la cantine,
- ✓ **15 000 €** maximum à la commune de Francheleins en vue de participer au financement de travaux de voirie communale,
- ✓ **15 000 €** maximum à la commune de Garnerans en vue de participer au financement de travaux pour la création de parcs ludiques intergénérationnels sportifs et écologiques,
- ✓ **15 000 €** maximum à la commune de Genouilleux en vue de participer au financement de travaux de sécurisation de voirie de l'entrée nord du village sur la RD933,
- ✓ **15 000 €** maximum à la commune de Guéreins en vue de participer au financement de travaux d'installation de rampes d'accès PMR, d'acquisition d'un colombarium et de matériel pour le service technique,

- ✓ **15 000 €** maximum à la commune d'Illiat en vue de participer au financement de travaux de réfection de voirie, de renforcement de l'étang communal, de réfection des classes de l'école, de remplacement du matériel d'entretien des espaces verts,
- ✓ **13 281 €** maximum à la commune de Lurcy en vue de participer au financement d'une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'aménagement du parc communal et de travaux de restauration du pigeonnier,
- ✓ **15 000 €** maximum à la commune de Messimy-sur-Saône en vue de participer au financement de travaux de rénovation de la bibliothèque, de travaux de rénovation énergétique des appartements de la Maison de Pierre et de remplacement des luminaires par des sources LED à la mairie,
- ✓ **15 000 €** maximum à la commune de Mogneneins en vue de participer au financement de travaux de réfection de voirie,
- ✓ **15 000 €** maximum à la commune de Montceaux en vue de participer au financement de travaux d'installation de panneaux photovoltaïques, d'installation de stores dans une classe de l'école et du remplacement des ordinateurs de la mairie,
- ✓ **15 000 €** maximum à la commune de Montmerle-sur-Saône en vue de participer au financement de travaux de modernisation de l'éclairage sportif des terrains de tennis et de football,
- ✓ **15 000 €** maximum à la commune de Peyzieux-sur-Saône en vue de participer au financement d'installation d'une tyrolienne, d'acquisitions et prestations diverses (vidéoprojecteur, panneaux électoraux, panneaux d'affichage, création d'un site internet) et de travaux de voirie,
- ✓ **15 000 €** maximum à la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne en vue de participer au financement de l'aménagement de l'espace restauration du camping et du parking rue de Crénans,
- ✓ **15 000 €** maximum à la commune de Saint-Etienne-sur-Chalaronne en vue de participer au financement de travaux de modernisation de l'éclairage sportif du stade municipal, de réhabilitation de deux logements communaux et de travaux de voirie communale
- ✓ **15 000 €** maximum à la commune de Thoissey en vue de participer au financement de travaux de création d'un espace de stationnement paysager "Ilots des jardins".

**RAPPELLE** que les crédits sont inscrits au budget principal 2024, à l'article 2041412 « Subventions d'équipement versées aux communes », opération 82.

**DIT** que la présente délibération sera transmise aux communes de Chaleins, Francheleins, Garnerans, Genouilleux, Guéreins, Illiat, Lurcy, Messimy-sur-Saône, Mogneneins, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Peyzieux-sur-Saône, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Etienne-sur-Chalaronne et Thoissey.

**AUTORISE** le Président, sous réserve de la communication des délibérations concordantes des communes précitées, des facturées acquittées et des subventions perçues, à exécuter les dépenses ainsi que tout acte y afférant.

**N°2024/07/02/16 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PASSAGE ET D'ENTRETIEN POUR LES ITINERAIRES PEDESTRES INSCRITS AU PDIPR**

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer une convention de passage et d'entretien avec les communes de Garnerans, Thoissey, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Étienne-sur-Chalaronne, Illiat et Mogneneins.

**N°2024/07/02/17- CONVENTION REGLEMENTANT L'ACHAT, L'ENTRETIEN ET LA GESTION D'UN DISPOSITIF DE VIDEOPROTECTION SUR L'AIRE D'ARRÊT PRINCIPALE DE LA VOIE BLEUE A MONTMERLE SUR SAONE**

**APPROUVE** la convention réglementant l'achat, l'entretien et la gestion d'un système de vidéo protection sur l'aire d'arrêt principale de la voie bleue à Montmerle sur Saône,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer cette convention et toutes pièces afférentes et à mettre en œuvre les dispositions contractuelles qu'elle prévoit.

**N°2024/07/02/18 -FIXATION DES TARIFS D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES**

**FIXE** à 100 (cent) euros le tarif par heure hebdomadaire d'utilisation en semaine et le week-end par saison sportive (début septembre à début juillet de chaque année scolaire soit 36 semaines environ) du gymnase et de l'Espace d'Initiation Athlétique ActiSport à Saint-Didier-sur-Chalaronne, du gymnase à Thoissey et des équipements du complexe VisioSport à Montceaux le cas échéant en fonction des demandes et créneaux éventuellement disponibles par des associations sportives ou autres organisations extérieures au territoire communautaire.

**PRECISE** que ce tarif n'est pas assujéti à la TVA.

**RAPPELLE** qu'il a été fixé par délibération du 25 avril 2023 le tarif de mise à disposition de chaque équipement sportif aux entreprises ou organisations à but lucratif ainsi qu'à des associations extérieures au territoire ne disposant pas d'une convention annuelle de mise à disposition d'un ou de plusieurs équipements sportifs avec la Communauté de Communes comme suit pour toute la durée d'occupation sollicitée et validée (incluant le rangement et le nettoyage à réaliser par l'organisme) :

- 120 € pour une demi-journée n'excédant pas 4h,
- 250 € pour une durée supérieure à 4h sur une journée,

**AUTORISE** la Communauté de Communes à percevoir les sommes versées par les associations ou organisations bénéficiaires de la mise à disposition.

**N°2024/07/02/19 – MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE) « VISIOCRECHE » ET « MA P'TITE MAISON »**

**APPROUVE** le règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) « VisioCrèche » et « Ma P'tite Maison » et l'annexe 1 « Conditions d'application du barème des participations familiales », tels que joints à la présente délibération.

**PRECISE** que le règlement modifié est mis en application à compter du 10 juillet 2024 jusqu'au 31 décembre 2025 sous réserve de toutes modifications ultérieures pouvant intervenir avant cette échéance.

**AUTORISE** la signature du règlement modifié de VisioCrèche et de Ma P'tite Maison par le Président.

**RAPPELLE** que la complétude et signature obligatoire de la « Fiche Famille » de chaque Établissement d'Accueil du Jeune Enfant par le ou les représentants légaux engagent ce ou ces derniers à respecter le Règlement de Fonctionnement de la structure.

**N°2024/07/02/20 – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES DEUX RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) « VISIORELAIS » ET « SAONE RELAIS »**

**APPROUVE** le règlement intérieur modifié de VisioRelais et de SaôneRelais, tel que joint à la présente délibération,

**PRECISE** que le règlement est mis en application à compter du 10 juillet 2024 jusqu'au 31 décembre 2025 sous réserve de toutes modifications ultérieures pouvant intervenir avant cette échéance.

**AUTORISE** la signature du règlement modifié de VisioRelais et de SaôneRelais par le Président,

**RAPPELLE** que la signature de l'autorisation parentale par les familles et l'autorisation Assistant maternel par les assistants maternels vaut acceptation du règlement intérieur et conditionne l'accès aux locaux.

**N°2024/07/02/21 – MODIFICATION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LA COMPETENCE « ACTION SOCIALE »**

**APPROUVE**, dans les conditions de majorité qualifiée requise à l'article L.5214-16 du CGCT, la modification de la compétence "Action sociale d'intérêt communautaire" par ajout de la mention : "soutien au dispositif des intervenants sociaux en commissariats et unités de gendarmerie".

**N°2024/07/02/22- PARTICIPATION AU DISPOSITIF DES INTERVENANTS SOCIAUX EN COMMISSARIATS ET UNITES DE GENDARMERIE ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT**

**APPROUVE** la participation de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au dispositif des intervenants sociaux en commissariats et unités de gendarmerie (ISCG) pour un montant de 2 000 € annuel, à compter de 2024,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention cadre de partenariat dont la durée de validité est de 3 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2027.

**N°2024/07/02/23- SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ENGAGEMENT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL RELATIVE AU SITE "AIN SOLIDARITES"**

**APPROUVE** la participation de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au site "Ain Solidarités" du Département de l'Ain,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention d'engagement avec le Département de l'Ain pour acter de la participation des 6 structures sociales intercommunales au déploiement et à l'actualisation du site "Ain Solidarités".

**N°2024/07/02/24 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION D'UNE GESTION TECHNIQUE CENTRALISEE (GTC) A VISIOSPORT- DSIL 2024**

**AUTORISE** Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat pour la mise en place d'une GTC pour la gestion des équipements de production de chaleur, de ventilation et, à terme, de climatisation sur le site de Visiosport au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - DSIL 2024 et à signer tout document relatif à cette opération.

**S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération défini comme suit :

	<u>Financeurs</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
4)	DETR / DSIL	Développement écologique des territoires	13 697 €	40%
3)	Conseil départemental			
	Total subventions publiques		13 697 €	40%
2)	Fonds propres	/	20 545 €	60%
	Emprunts	/		
	Total autofinancement		20 545 €	60 %
1)	<b>TOTAL GENERAL HT</b>		<b>34 242 €</b>	<b>100 %</b>

SOLLICITE une autorisation de démarrage anticipé des dépenses.

**N°2024/07/02/25 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – ANNEE 2023**

**PREND** acte de la communication du rapport annuel du délégataire portant sur l'année 2023 transmis par SUEZ, société fermière du service public de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

**ET PRECISE** que ce rapport est mis à disposition du public au siège de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

**N°2024/07/02/26 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

**PREND ACTE** des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

N°2024/44 – Convention de stage avec l'institut l'Arc en Ciel

N°2024/45 – Remplacement de la centrale du système de sécurité incendie de Visiosport – Modificatif de la décision n°2023/69

N°2024/46 – Audit à mi-contrat de la DSP assainissement

N°2024/47 - Attribution d'une mission d'inventaire faune flore dans le cadre du projet d'aménagement du parc d'entreprises Visionis 7.

N°2024/48 Remplacement de la porte, de son habillage et dévidoir à papier du sanitaire de la Voie Bleue à Montmerle sur Saône

N°2024/49 – Convention de stage avec le Lycée Polyvalent Aiguerande

N°2024/50 – Signature d'un avenant de transfert du contrat relatif aux missions d'AMO pour le suivi du CPE des installations de génie climatique des bâtiments communautaires

N°2024/51 – Conventions d'Objectifs et de Financement Fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants (FME) 2024-2027 pour le multi-accueil VisioCrèche avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain

N°2024/52 – DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER - Vente INDIVISION Odile DURAND née LATOUR-SCI LES FONTAINES / SAS DUREVES

N°2024/53 – DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER - Vente M. DURAND Ludovic -SCI LES FONTAINES / SAS DUREVES

N°2024/54 – Travaux de relamping (PPE et Tennis du centre sportif Actisport)

N°2024/55 – Convention de stage avec le Collège Eugène Dubois

N°2024/56 – Validation de la convention de servitudes avec ENEDIS pour le passage d'une canalisation pour la distribution d'électricité et ses accessoires techniques sur le parc d'entreprises La Bare à Chaleins

N°2024/57 – Avenant n°1 sur le lot n°1 « Métallerie et électro-mécanique » de l'aménagement sur divers ouvrages d'assainissement

N°2024/58 – Renouvellement de tampons de regards d'eaux usées sur l'avenue des Mésanges et la rue des Grives sur la commune de Montmerle-sur-Saône

N°2024/59 – Décision d'attribution pour la réalisation de relevés topographiques des parcelles du futur parc d'entreprises Visionis 7 à Montceaux

N°2024/60 – Avenant n°1 sur le lot n°1 « Terrassements – Réseaux divers – Voiries » de l'aménagement de l'extension 2 du Parc Actival à Saint-Didier-sur-Chalaronne

Fait à Monceaux, le 2 juillet 2024

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX

PUBLIE sur le site internet le 3 juillet 2024

AFFICHE du : au :

Communauté de Communes Val de Saône Centre – 02 juillet 2024

10

Paraphes du Président et de la secrétaire de séance :